

PROGRAMMES DU MODULE DE PSYCHOLOGIE DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION ET DE PSYCHOLOGIE

- Baccalauréat en psychologie (7092)

INTRODUCTION

Conformément au plan de travail du Décanat des études de premier cycle, le programme de baccalauréat en psychologie fut ajouté au calendrier prévu de l'évaluation périodique des programmes pour l'année 2007-2008. La politique institutionnelle afférente prévoit la réalisation de trois étapes fondées sur les exigences et les recommandations de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec). Ce sont : 1) l'autoévaluation du programme; 2) l'évaluation externe et les réactions des directions concernées; 3) l'avis du comité interne. Le présent rapport vient donc compléter ce dossier d'évaluation périodique de programme. Son résumé sera diffusé sur le site Web institutionnel après adoption par la Commission des études.

On y retrouve les aspects suivants : une brève présentation du programme, la description du processus d'évaluation, un résumé des forces, des points à améliorer et à examiner, des principales recommandations des personnes consultées ainsi que les grandes lignes du plan d'action de la doyenne des études de premier cycle.

PRÉSENTATION DES PROGRAMMES

Le programme de baccalauréat en psychologie évalué est un programme de 90 crédits dont la moitié est constituée de cours obligatoires. De 1990 à 2002, l'UQAC a offert le programme de l'UQTR (7802) en vertu d'un protocole d'extension de programme. Durant ces années, l'UQTR a apporté plusieurs modifications au programme qui ont été, par la suite, directement appliquées à l'UQAC, sans consultations formelles des acteurs impliqués à Chicoutimi. En 2002, la CREPUQ a autorisé l'UQAC à offrir de façon autonome ce programme hérité de l'UQTR. Depuis ce moment, le baccalauréat en psychologie (7092) a subi quelques modifications mineures sans toutefois être l'objet d'un examen en profondeur. Ainsi, après 18 années d'existence d'un programme de baccalauréat en psychologie à l'UQAC, il s'imposait de questionner l'ensemble du programme, sa pertinence à répondre aux besoins de formation de la population, ses points forts et ses points faibles et d'amorcer une réflexion sur les orientations de développement.

L'autoévaluation et le portrait qu'il permet de dégager se veulent la première étape d'un processus plus vaste visant à mettre en place à l'UQAC un programme de baccalauréat en psychologie à même de répondre adéquatement aux besoins de la population régionale.

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

La rencontre de lancement de l'évaluation périodique du programme de baccalauréat en psychologie eut lieu le 1^{er} novembre 2007. Le comité d'autoévaluation, formé lors du conseil du module de psychologie du 15 novembre suivant, fut sous la responsabilité de Gilles Lalande, directeur du module et professeur enseignant au programme évalué. Les autres membres du comité d'évaluation étaient alors Pierre Côté, professeur, Jacques Boucher, représentant du milieu socioéconomique, Suzanne Simard, chargée de cours, trois représentants étudiants : Stéphanie Audet, Jean-François Boivin et Étienne Leblanc ainsi qu'Andrée Castonguay, coordonnatrice à l'évaluation des programmes de 1^{er} cycle.

Collectes de données :

À la suite d'une première réunion du comité d'autoévaluation, tenue le 8 février 2008, les professeurs et chargés de cours, les étudiants, les diplômés et les employeurs ont été consultés à l'aide de questionnaires distincts et de tables rondes regroupant les différents types de personnes sondées. Plusieurs d'entre eux ont répondu au questionnaire électronique transmis : huit professeurs et chargés de cours (30 % des 26 sondés), quarante-six (46) étudiants (16 % des 278 sondés), quarante et un (41) diplômés (33 % des 121 sondés) et quatre employeurs (20% des 20 sondés).

Quant aux tables rondes : neuf étudiants ont assisté à celle des étudiants le 20 février 2008, onze professeurs et trois chargés de cours ont participé à l'une des deux tables rondes tenues le 29 février et le 17 mars de la même année. Quatre employeurs ont accepté l'invitation le 11 mars 2008 et malheureusement, aucun diplômé n'a assisté aux deux tables rondes qui leur ont été proposées les 27 février et 17 mars de la même année. Des informations ont aussi été amassées concernant le programme de psychologie ainsi que ceux de certaines autres universités québécoises.

L'autoévaluation du programme :

- La constitution du dossier d'autoévaluation incluant les diverses consultations réalisées auprès des professeurs et chargés de cours, des étudiants, des diplômés et des employeurs s'est effectuée en douze mois. Les membres du comité d'autoévaluation se sont réunis à sept reprises : le 8 février 2008, le 14 mars, les 4 et 25 avril, le 23 mai puis les 17 et 24 octobre 2008.
- Le rapport d'autoévaluation fut déposé au conseil de module de psychologie (avis émis le 31 octobre 2008).
- L'avis des directions concernées fut demandé le 26 novembre 2008 (l'avis de la direction départementale, madame Denise Doyon fut transmis au décanat le 16 décembre suivant et celui de la direction du module d'enseignement en adaptation scolaire, madame Lucie Deslauriers, le 12 décembre 2008).

L'évaluation externe et réaction :

- Le dossier d'évaluation a été transmis pour examen à deux évaluateurs externes le 5 novembre 2008. Ceux-ci ont été sélectionnés par le Décanat des études de premier cycle, à savoir des professeurs spécialistes de la discipline, Lucie Mandeville de l'Université de Sherbrooke et Yvan Lussier de l'Université du Québec à Trois-Rivières.
- Les experts externes ont été convoqués pour le 19 novembre 2008. Ils ont rencontré les professeurs, les étudiants, les diplômés et les autorités de l'institution, visité les locaux utilisés, les laboratoires et la bibliothèque puis ont rendu leur rapport les 12 et 18 décembre 2008.
- Le rapport des experts externes a été transmis au directeur du module de psychologie le 19 décembre 2008. Son avis a été reçu au Décanat des études de premier cycle le 20 janvier 2009.

L'avis du comité interne :

- *Le comité interne d'évaluation des programmes de premier cycle, formé de trois professeurs de départements différents et autres que celui auquel est associé le programme évalué a reçu le dossier d'évaluation le 5 janvier 2009 et a transmis son rapport au Décanat des études de premier cycle le 3 février 2009.*

RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION

PRINCIPALES FORCES DU PROGRAMME

- La formation de base à la discipline : les fondements, les différents courants, le langage disciplinaire, les méthodes de recherche, les aspects éthiques, une connaissance de base des différents secteurs disciplinaires.
- La qualité et la disponibilité des professeurs et des chargés de cours.
- L'environnement de travail : la taille des groupes, l'esprit de collaboration, l'accueil dans le programme et le soutien à la réussite.
- L'atteinte de plusieurs des objectifs du premier cycle : le développement de l'autonomie, d'un esprit d'analyse et de synthèse, d'un jugement critique, d'une capacité d'adaptation au changement ainsi que des habiletés de travail en équipe.
- Le taux élevé d'attraction du programme.

PRINCIPAUX POINTS À AMÉLIORER

- L'atteinte des objectifs : les objectifs ne sont pas tous atteints, notamment de bien préparer à entrer sur le marché du travail et à poursuivre des études dans des disciplines connexes à la psychologie; le baccalauréat ne répond pas aux besoins de tous les étudiants.
- L'équilibre entre la formation théorique et la formation pratique de même que l'intégration de la théorie dans la pratique : la formation pratique est évaluée insuffisante.
- Les notes décernées aux étudiants sont trop élevées, ce qui défavorise les étudiants véritablement excellents qui ne peuvent se démarquer.
- La structure et les activités du programme : l'absence de profil spécialisé, des séquences de cours à revoir, l'équilibre entre les cours, le nombre minimum de cours d'enrichissement, l'absence de certaines activités de formation pertinentes.
- Un manque de ressources professorales et l'absence d'une ressource professorale en psychologie sociale, un secteur disciplinaire clé.
- Certains problèmes spécifiques reliés aux enseignements : des redondances entre les cours, l'harmonisation des activités d'un même cours, les méthodes pédagogiques plutôt centrées sur l'apprentissage de théories.

PRINCIPAUX POINTS À EXAMINER

- Amélioration de la transmission d'informations du module envers les étudiants.
- Amélioration des mécanismes d'intégration des chargés de cours à la vie modulaire.
- La transmission d'informations aux étudiants : pertinence d'un site Web pour le module de psychologie.
- La transmission d'informations aux employeurs : pertinence d'entreprendre des campagnes d'information.

RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES

- Apporter aux conditions d'admission certaines modifications : ajouter la base d'admission « Autres études universitaires »; ajouter, pour les candidats adultes avec expérience pertinente, l'exigence de détenir un diplôme d'études secondaires.
- Modifier les objectifs en précisant les objectifs généraux et spécifiques.
- Apporter à la structure du programme certaines modifications requises pour une meilleure atteinte des objectifs.
- Réviser la banque de cours, notamment :
 - ✓ introduire un stage d'intervention à réaliser dans le milieu;

- ✓ donner la possibilité à l'étudiant de réaliser un travail de recherche de 1^{er} cycle;
 - ✓ introduire dans la banque de cours une activité de « Projet individuel »;
 - ✓ introduire un cours sur l'organisation du système de santé et des services sociaux au Québec;
 - ✓ introduire dans le programme certains nouveaux cours pertinents, notamment : un cours sur la perception, un cours ciblant une meilleure connaissance du milieu de travail et des organisations, un cours d'intervention en milieu communautaire, un cours sur les différences culturelles, un cours sur les nouvelles technologies et la psychologie (internet, etc.) ou d'autres activités de formation à l'intervention.
- Apporter les correctifs aux problèmes soulevés en regard des enseignements :
 - ✓ harmoniser les enseignements notamment lorsque le même cours est offert par deux enseignants différents (contenus, méthodes pédagogiques et évaluation);
 - ✓ corriger les écarts de notation entre les cours et entre les enseignants;
 - ✓ améliorer le processus d'évaluation des enseignements;
 - ✓ veiller à ce que les enseignants fournissent aux étudiants, dans des délais favorables, les notes de cours.
 - Engager un professeur en psychologie sociale (et communautaire);
 - Mettre en place des mesures destinées à améliorer la communication entre les différents acteurs impliqués dans la formation au baccalauréat en psychologie et mieux répondre aux besoins d'informations de ces acteurs;
 - Offrir à l'UQAC un programme de baccalauréat en psychologie polyvalent marqué de nombreux profils de formation. Le tout afin de conférer une couleur particulière au baccalauréat en psychologie offert à l'UQAC : la polyvalence et un souci marqué d'accompagner les étudiants dans l'élaboration du meilleur profil de formation en fonction des diverses avenues après le baccalauréat.
 - Favoriser le développement de nouvelles avenues pour des études après le baccalauréat, notamment :
 - ✓ développer des ententes avec certains programmes d'études dans le but de rendre accessible l'inscription à des cours actuellement réservés;
 - ✓ collaborer au développement de programmes de DESS accessibles après un baccalauréat en psychologie.

LES GRANDES LIGNES DU PLAN D'ACTION DE LA DOYENNE DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

Nous avons pris connaissance et analysé avec attention les différents rapports reçus à nos bureaux dans le cadre de l'évaluation périodique du programme de Baccalauréat en psychologie : le rapport d'autoévaluation, les rapports des experts externes spécialistes de la discipline, l'avis de directions de modules et du département des sciences de l'éducation et de psychologie, l'avis du porteur de dossier et le rapport final du comité interne d'évaluation des programmes de premier cycle.

À la lumière des différentes recommandations émises, le Décanat des études de premier cycle considère très important de maintenir le programme de baccalauréat en psychologie à l'UQAC. Le Décanat procédera, en collaboration avec le directeur du Module de psychologie, à une révision en profondeur du programme. De plus, il lui conseille vivement de procéder à une révision majeure des certificats avec l'objectif de rendre attrayants ces programmes et d'attirer une clientèle adulte entre

autres. Le tout afin de poursuivre l'objectif d'offrir une formation de haute qualité aux étudiants intéressés par le domaine de la psychologie et de permettre à ceux qui le souhaitent d'avoir accès aux études de cycles supérieurs.

La révision du programme de baccalauréat en psychologie devra viser l'atteinte des objectifs suivants :

- Renforcer le sentiment d'appartenance des étudiants inscrits et leur intention d'obtenir le diplôme du programme;
- Assurer aux étudiants une formation qui soit plus près de la réalité du milieu du travail;
- Augmenter le taux de diplomation.

Eu égard aux recommandations du présent rapport d'évaluation et aux objectifs à atteindre, les modifications du programme devront tenir compte de la globalité des avis transmis par les différentes parties prenantes. La nouvelle version du programme permettra d'accroître les compétences disciplinaires des étudiants en psychologie et devra rendre accessibles aux diplômés les études de cycles supérieurs ou le marché du travail.

Le Décanat encourage le Module de psychologie à :

- Redéfinir et reformuler les objectifs généraux et spécifiques du programme en tenant compte de la collecte de données et des besoins du milieu.
- Revoir la structure du programme, la liste des cours offerts, leur description ainsi que les documents utilisés aux fins de promotion (tiré à part, environnement programme...).
- Veiller à ce que la nouvelle version du programme facilite l'atteinte de tous ses objectifs en permettant aux étudiants de se préparer au doctorat en psychologie ou à des études supérieures dans une autre discipline sans propédeutique trop lourde et de développer des compétences d'intervention requises pour accéder au marché du travail;
- Mettre en place des activités telles que les stages et les projets à réaliser sur le terrain afin de multiplier les contacts avec le milieu, d'améliorer la qualité de la formation des étudiants qui souhaitent accéder au marché du travail.
- Encourager les concertations entre les membres du personnel enseignant (professeurs-professeur ainsi que professeurs-chargés de cours et vice versa) : éviter les redondances et harmoniser les enseignements (contenus de cours, pédagogie et méthodes d'évaluation).
- Améliorer les communications entre le module et les étudiants. Transmettre aux étudiants des informations sur le programme de recherche, les avenues après le baccalauréat, le marché du travail, les activités de recherche des professeurs et leurs disponibilités pour l'encadrement de recherche au doctorat.
- Promouvoir la nouvelle version du programme dans les cégeps auprès des professeurs en psychologie et des conseillers en orientation. Mieux le faire connaître en utilisant la page web : le tiré à part, l'environnement programme et dynamiser la section psychologie en présentant les professeurs, leur formation, leurs recherches, la vie étudiante, l'encadrement et les services offerts aux étudiants.
- Multiplier les collaborations avec les programmes de cycles supérieurs, autres que ceux de psychologie, pour faciliter l'admission de nos diplômés.

Andrée Castonguay
Coordonnatrice à l'évaluation des programmes
Décanat des études de premier cycle